



PRÉSENTIEL



CERTIFIANT

AIPR - Encadrant

MODULE THÉORIQUE NIVEAU ENCADRANT

Rôle, mission et responsabilités de son niveau
Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
Prescriptions de l'arrêté de référence et du code de l'environnement
Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision
Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
AIPR du personnel mis à disposition
Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
Identification des situations dangereuses ou inattendues
Règles d'arrêt de chantier
Accès aux ouvrages de sécurité
Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
Préparation des relevés topographiques de réseaux

MODULE THÉORIQUE NIVEAU OPÉRATEUR INCLUS

Rôle, mission et responsabilités de son niveau
Principaux types de réseaux souterrains et aériens
Risques afférents aux réseaux : - Selon les caractéristiques des énergies - Liés aux atteintes aux réseaux existants
Utilisation des moyens de protection collective et individuelle
Compréhension et respect : - De son environnement - Des marquages-piquetages - Des signes avertisseurs et indicateurs - Des moyens de repérage - Du terrain
Identification des situations dangereuses ou inattendues
Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
Recommandations en cas d'incident ou d'accident
Règle des « Quatre A »

MODULE PRATIQUE

Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

CHOIX DE MODALITE DE FORMATION

Présentiel : Inter (dans nos centres ou chez nos partenaires), Intra (dans nos centres ou chez le client)

Tarif Intra : à nous consulter

OBJECTIFS

Faire appliquer les mesures de prévention définies en amont, et de veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Personnes assurant l'encadrement des travaux sous la direction de l'exécutant, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés)
L'AIPR est l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux. Elle est obligatoire au 01/01/18 pour une ou plusieurs personnes par équipe sur le chantier, et en particulier pour les conducteurs d'engins, dans le BTP ou les secteurs connexes

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support de cours,
Installations et zones de marquages-piquetages représentatives de tous les types de réseaux

ÉVALUATION

Évaluation des compétences
QCM en ligne

Évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction
Synthèse fin de stage du formateur

VALIDATION

Attestation de fin de formation
Attestation de présence

MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur

DATES

Cf planning

Référents pédagogiques

Nos intervenants sont des spécialistes du domaine visé et sont sélectionnés selon un processus de qualification très rigoureux permettant d'évaluer notamment : leur expertise technique, leur expérience professionnelle, leurs compétences pédagogiques et leur capacité d'animation,...